

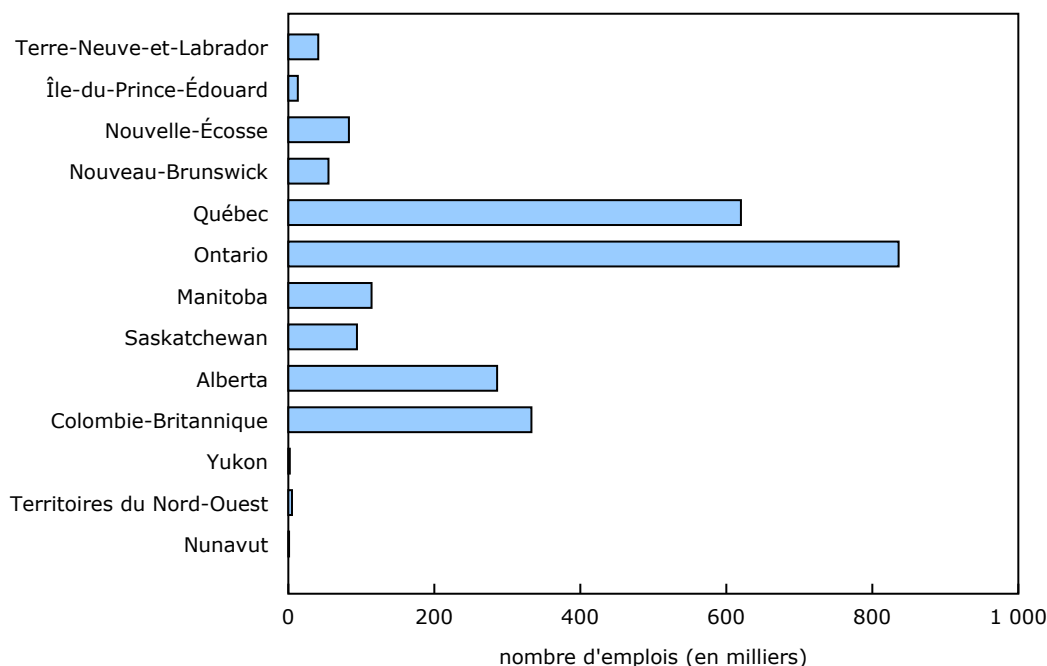
Compte satellite des organismes sans but lucratif et du bénévolat : Module des ressources humaines, 2010 à 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 30 avril 2021

En 2019, les organismes sans but lucratif (OSBL), qui sont au service des ménages, des entreprises et des administrations publiques, employaient 2,5 millions de personnes, ce qui représente 12,8 % de tous les emplois au Canada. La part des emplois a varié entre 12,4 % et 12,8 %, ayant augmenté au cours de la période allant de 2010 à 2019.

Bien que le paysage économique et social du Canada soit très différent au moment de cette publication qu'il l'était en 2019, les données du présent communiqué fournissent une base de référence utile pour mieux comprendre les répercussions possibles de la COVID-19 dans les années de référence ultérieures.

Graphique 1
Nombre d'emplois, organismes sans but lucratif, selon la province et le territoire, 2019



Source(s) : Tableau 36-10-0650-01.

La part des employés des organismes sans but lucratif en Alberta et en Colombie-Britannique augmente

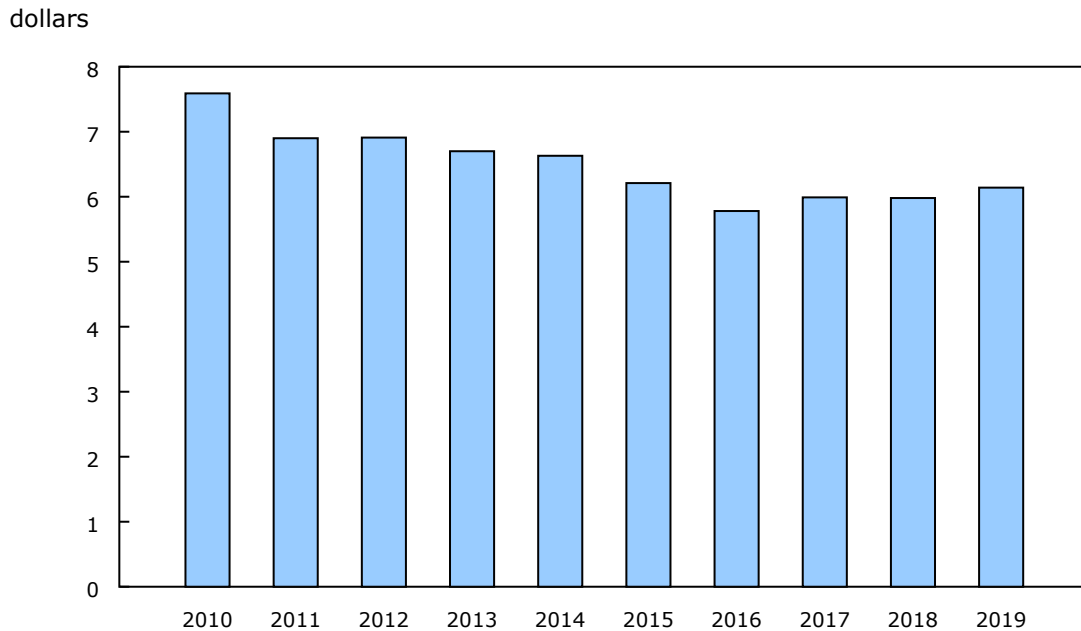
Le nombre d'employés des OSBL a augmenté dans chacune des dix provinces de 2010 à 2019, les augmentations les plus prononcées ayant été observées en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. L'Ontario et le Québec ont enregistré les plus fortes augmentations du nombre d'emplois, tandis que la Colombie-Britannique (+19,7 %) et l'Alberta (+19,5 %) ont enregistré les plus fortes augmentations relatives en pourcentage de 2010 à 2019.



Les deux tiers des employés d'organismes sans but lucratif sont au service des administrations publiques

En 2019, les OSBL au service des administrations publiques employaient près des deux tiers du total des travailleurs au sein des OSBL, suivis des OSBL au service des ménages (26,6 %) et des OSBL au service des entreprises (8,4 %). Les parts de chaque catégorie sont demeurées relativement stables tout au long de la décennie, les parts des OSBL au service des ménages et des OSBL au service des entreprises ayant légèrement augmenté au fil du temps.

Graphique 2 Écart salarial horaire moyen entre les femmes et les hommes, organismes sans but lucratif, Canada, 2010 à 2019



Source(s) : Tableau 36-10-0651-01.

Les femmes occupent les trois quarts des emplois au sein des organismes sans but lucratif, et l'écart salarial entre les sexes diminue

En 2019, les femmes occupaient environ 77 % des emplois dans les OSBL, ce qui représente un niveau relativement stable depuis 2010. Selon le sous-secteur, les femmes occupaient environ 80 % des emplois dans les OSBL au service des administrations publiques et des OSBL au service des ménages, et près de 60 % des emplois dans les OSBL au service des entreprises.

Les salaires des femmes et des hommes ont augmenté au fil du temps, et le salaire des femmes a enregistré une croissance plus élevée (+20,7 %) de 2010 à 2019 que celui des hommes (+11,5 %). L'écart salarial entre les hommes et les femmes a lentement diminué dans les OSBL, passant d'une différence moyenne de 7,59 \$ par heure en 2010 à 6,14 \$ en 2019. En 2019, l'écart salarial était le plus grand dans les OSBL au service des administrations publiques, les hommes gagnant en moyenne huit dollars de plus par heure que les femmes.

La représentation des Autochtones, des immigrants et des membres des minorités visibles dans les organismes sans but lucratif s'accroît

La part d'employés autochtones dans les OSBL est passée de 4,2 % en 2010 à 5,1 % en 2019, l'augmentation étant principalement attribuable à la hausse du nombre de travailleurs autochtones dans les OSBL au service des administrations publiques. Le nombre de travailleurs autochtones employés dans des OSBL au service des administrations publiques a augmenté de 35,9 % en 2019 par rapport à 2010. Les salaires des Autochtones ont augmenté de 14,9 % au cours de la dernière décennie, comparativement à une augmentation de 18,0 % pour les employés non autochtones.

À l'instar de la tendance de l'emploi observée chez les Autochtones, la part du nombre d'emplois occupés par des immigrants dans les OSBL a augmenté depuis 2010, passant de 41,8 % en 2010 à 47,9 % en 2019. Les salaires ont augmenté plus rapidement chez les employés non immigrants que chez les employés immigrants au cours de la même période, les salaires horaires des non-immigrants augmentant de 18,1 %, comparativement à 16,9 % pour les travailleurs immigrants.

La part du nombre d'emplois occupés par des personnes qui s'identifiaient comme membres d'une minorité visible était de 22,5 % en 2010 et a augmenté pour s'établir à 28,6 % en 2019. L'embauche de personnes appartenant à une minorité visible dans les OSBL au service des administrations publiques explique une part importante de cette augmentation, puisque le nombre de personnes appartenant à une minorité visible employées dans ce sous-secteur a augmenté de 46,2 % depuis 2010, comparativement à une augmentation de 1,6 % pour les membres de minorités non visibles. La croissance des salaires des membres d'une minorité non visible a été plus rapide que celle des minorités visibles, les salaires augmentant de 18,6 % dans le premier groupe comparativement à 15,7 % dans le deuxième groupe. En 2019, les salaires des personnes appartenant à une minorité visible étaient en moyenne de 2,9 % supérieurs à ceux des personnes appartenant à une minorité non visible employées au sein des OSBL au service des administrations publiques, mais ils étaient inférieurs de 13,8 % au sein des OSBL au service des entreprises et inférieurs de 9,4 % au sein des OSBL au service des ménages.

La majorité des travailleurs des organismes sans but lucratif détiennent un diplôme collégial ou un grande universitaire

En 2019, 34,4 % des postes au sein des OSBL étaient occupés par des personnes titulaires d'un diplôme collégial, une proportion légèrement plus élevée que la part des emplois occupés par des personnes titulaires d'un grade universitaire (33,8 %). Les personnes titulaires d'un diplôme d'études secondaires représentaient une part des emplois moins importante que les années précédentes, soit 24,7 % du total des employés en 2019 comparativement à 25,9 % en 2010.

L'écart salarial entre les diplômés universitaires et les diplômés de l'enseignement collégial et secondaire est devenu plus vaste au cours de la dernière décennie. En 2019, les diplômés universitaires gagnaient 8,07 \$ de plus l'heure que les diplômés de l'enseignement collégial, comparativement à 7,21 \$ en 2010. Pour les diplômés universitaires par rapport aux diplômés de l'enseignement secondaire, l'écart est passé de 11,99 \$ l'heure en 2010 à 12,88 \$ en 2019.

Le pourcentage de travailleurs âgés de 55 ans et plus augmente

Au fil du temps, la main-d'œuvre a vieilli, la part des travailleurs âgés de 55 ans et plus représentant 22,7 % du total des travailleurs dans les OSBL en 2019, comparativement à 19,5 % en 2010. Plus précisément, le nombre de travailleurs âgés de 65 ans et plus a augmenté de 80,2 % de 2010 à 2019, les personnes âgées ayant contribué de façon considérable à la croissance de l'emploi.

Les salaires ont augmenté pour chaque groupe d'âge depuis 2010, les plus fortes augmentations ayant été observées chez les travailleurs âgés de 35 à 44 ans (+20,0 %) et les travailleurs âgés de 45 à 54 ans (+18,4 %).

Note aux lecteurs

Le Module des ressources humaines (MRH) a pour objectif de fournir des statistiques opportunes et fiables sur la dimension des ressources humaines de la production des organismes sans but non lucratif au Canada.

Le compte satellite des organismes sans but non lucratif et du bénévolat fournit déjà des renseignements sur le nombre d'emplois générés par le secteur à l'échelle nationale. Le MRH complète et améliore la capacité analytique fournie par ce produit, en offrant un aperçu plus large du rôle des organismes sans but lucratif dans l'économie et en fournissant des renseignements plus détaillés sur les ressources humaines.

Le MRH fournit des estimations annuelles pour les années allant de 2010 à 2019, y compris des estimations provinciales et territoriales. Ces estimations sont fondées sur les données des Comptes canadiens de productivité, qui sont un élément clé du MRH, ainsi que sur les données de l'Enquête sur la population active. Les données du recensement pour 2005 et 2015 ainsi que l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 sont également intégrées.

Les salaires et les traitements indiqués ici ne comprennent pas le revenu supplémentaire du travail et les emplois autonomes.

Des tableaux de données sont offerts sur demande.

Tableaux disponibles : [36-10-0650-01](#) et [36-10-0651-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [1901](#) et [5110](#).

Le [portail Statistiques des comptes économiques](#), accessible sous l'onglet *Sujets* de notre site Web, dresse un portrait à jour des économies provinciales et nationale et de leur structure.

La publication *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* ([13-605-X](#)) est accessible.

Le *Guide de l'utilisateur : Système canadien des comptes macroéconomiques* ([13-606-G](#)) est accessible.

Le *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques* ([13-607-X](#)) est accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).